

Réunion du Comité d'entreprise du Groupe CPEA

Du vendredi 25 Mai 2018

Présidence	Monsieur TOURNIER
Membre élu du comité	Monsieur GILLES (Secrétaire) présent
Membre élu du comité	Monsieur CLEMENT (Trésorier) présent

La séance est ouverte à 17h50, par le Président *Monsieur TOURNIER*.

Réponses aux questions des délégués :

En ce qui concerne le point sur la contrepartie financière du 1er Mai pour les salariés ne travaillant jamais le lundi, Monsieur TOURNIER répond :

Le 1^{er} Mai n'est pas inclus dans la base de rémunération et n'apparaît pas sur les plannings. Cependant, comme nous l'avons déjà évoqué, le GROUPE CPEA compense en versant le montant des heures liées à la journée de solidarité sans le ponctionner sur le salaire des formateurs.

En ce qui concerne le point sur la politique des augmentations individuelles et le gel des salaires des catégories les mieux rémunérées et la valorisation de l'ancienneté, Monsieur TOURNIER répond :

L'ancienneté est un des critères de rémunération de la prime. L'effort financier a été concentré sur l'augmentation des salaires les plus faibles et sur la mise en place de grille de salaire horaire par niveau de compétence et d'enseignement. La réforme à venir sur le financement et la mise en place des contrats d'apprentissage pourraient constituer de nouveaux leviers qui permettraient de valoriser tous les personnels.

En ce qui concerne le point sur l'information générale sur l'avancée des travaux à Poissy et sur une visite possible, Monsieur TOURNIER répond :

Un rendez-vous sera pris dans les prochains jours pour visiter le plateau avec les délégués. D'ores et déjà les plans prévoient trois salles informatiques (dont une avec plus de 30 postes), une salle supplémentaire pour les BTS SIO. Il y aura par ailleurs quelques PC Portables utilisables en fonction des besoins d'enseignement.

En ce qui concerne le droit de regard sur les stratégies de l'entreprise par les DP, Monsieur TOURNIER répond :

La direction est transparente sur les stratégies décidées. Pas de grandes annonces à faire si ce n'est une volonté de développer le groupe.

En ce qui concerne le développement des ponts avec jours fériés (ex : Vendredi 2 novembre 2018), Monsieur TOURNIER répond :

Les apprenants en BTS1 démarrant en octobre, prévoir des ponts quelques semaines après la rentrée donnerait une piètre image du sérieux de l'école aux apprenants et aux entreprises. Plus généralement, systématiser le principe des ponts au-delà de celui de l'ascension n'est pas envisagé. Nous devons nous inspirer des entreprises qui travaillent pendant les ponts. De plus il existe une vraie difficulté à placer l'ensemble des heures sur l'année et cela serait au

détriment de certaines vacances scolaires telles que Noël. Et Yannick GILLES confirme qu'il n'est pas envisageable de revenir dessus.

En ce qui concerne l'intéressement 2018, Monsieur TOURNIER répond :

La loi l'impose à partir de 50 salariés (ce qui n'est pas notre cas cette année) le versement d'une participation. Si en 2019 le nombre de salariés est encore inférieur à ce seuil, Monsieur Tournier s'engage à mettre en place un système d'intéressement qui sera discuté avec les représentants du personnel.

En ce qui concerne le point sur la mise en place de règles plus lisibles sur la présence en examen pour les formateurs au jury, Monsieur TOURNIER répond :

Il est rappelé que le CPEA encourage la participation au jury d'examen en dehors des périodes de cours effectués au centre. Un accompagnement financier de 10 Euros de l'heure est d'ores et déjà payé en plus de ce que verse la maison des examens, pour un quota maximum de 8H.

En ce qui concerne le point sur l'information interne sur les postes à pourvoir, Monsieur TOURNIER répond :

Une certaine confidentialité existe parfois sur les démissions ou le licenciement. Dans la mesure du possible, la direction essaiera de communiquer dans ce sens. Yannick GILLES propose la mise en place d'un Intranet, mais ceci n'est pas d'actualité pour le moment.

En ce qui concerne le point sur l'information par courriel des modifications de planning sur HYPERPLANNING, Monsieur TOURNIER répond :

La direction s'efforce d'informer en direct les formateurs impactés des changements mais rappelle aux formateurs leur devoir de vigilance.

En ce qui concerne le point sur la mise en place du télétravail :

Les DP donnent un avis favorable sur la mise en place du télétravail au volontariat.

Dans ces conditions la direction préparera un accord qu'il soumettra au Comité d'Entreprise.

Le président demande alors à Yannick GILLES de rédiger un projet de procès-verbal de la présente délibération du comité relative aux points évoqués lors de cette réunion.

Après un dernier échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 19h15.

Paris, le mercredi 30 mai 2018,


Yannick GILLES
Secrétaire



Franck CLEMENT
Trésorier



Jean-Baptiste TOURNIER
Président



Les comptes rendus du Comité d'Entreprise élu en 2017 sont disponibles sur le site : <http://cegroupecpea.unblog.fr/>